

L'OPPBTP lance une campagne nationale pour mobiliser et sensibiliser l'ensemble des entreprises du BTP à l'usage de produits chimiques manufacturés

L'OPPBTP, avec le soutien de ses partenaires la Direction Générale du Travail (DGT), la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) et les Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST), lance une nouvelle campagne nationale de prévention afin de sensibiliser les professionnels du secteur du BTP aux risques chimiques liés à l'utilisation de produits manufacturés. S'ils sont omniprésents dans le quotidien des métiers du bâtiment et des travaux publics, les produits chimiques et leurs conséquences à court et long terme sur la santé sont trop souvent sous-estimés par les professionnels. Menée du 2 juin au 30 juillet 2025, la campagne se distingue par la mise en place d'un challenge national inédit, dont l'objectif est d'inciter les professionnels à réaliser en ligne l'inventaire des produits chimiques qu'ils utilisent. Chaque produit saisi contribuera à une cause solidaire, en transformant l'action de prévention en un soutien direct à la recherche contre le cancer. Grâce à ce défi unique, alliant sécurité, engagement et solidarité, l'OPPBTP entend donner plus de visibilité au risque chimique et mobiliser les entreprises pour leur permettre de mieux identifier le risque et d'adopter les bons réflexes.

Le BTP, un secteur particulièrement exposé aux produits chimiques manufacturés

Le risque chimique lié à l'utilisation des produits manufacturés fait référence à l'exposition des professionnels à des substances chimiques contenues dans une large gamme de produits utilisés au quotidien. Ces produits, tels que les colles, résines, peintures, enduits, ciments ou décapants, peuvent contenir des agents chimiques dangereux susceptibles de provoquer des effets immédiats, tels que des brûlures ou des irritations de la peau et des démangeaisons. Certains d'entre eux peuvent engendrer des maladies à court et long terme, notamment des cancers, des troubles de la fertilité ou des affections respiratoires chroniques, après une exposition prolongée.

Ce risque est particulièrement important car il touche tous les métiers des secteurs du bâtiment et des travaux publics, et concerne une grande variété d'activités professionnelles : de l'application de peinture ou de colles, en passant par l'utilisation de solvants pour nettoyer les outils.

En 2021, le risque chimique représentait 8% des maladies professionnelles, et il demeure la première cause de décès par maladies professionnelles. Selon l'enquête SUMER de 2017, un salarié sur trois est exposé à au moins un agent chimique cancérigène, et plus de deux sur trois aux agents chimiques dangereux. Bien que les produits manufacturés représentent une part minoritaire des maladies professionnelles liées à l'utilisation des produits chimiques manufacturés, leur dangerosité n'en demeure pas moins significative et souvent insuffisamment mise en lumière.

Un risque trop souvent sous-estimé

Bien qu'omniprésent, le risque chimique lié à l'utilisation des produits manufacturés est souvent mal identifié par les professionnels du BTP. Pour mieux évaluer le niveau de conscience et de connaissance des professionnels vis-à-vis de ce risque, une enquête de perception¹ a été menée

¹ Enquête réalisée du 6 au 31 janvier 2025. Détail de l'échantillon : 1 869 encadrants (chefs d'entreprise, d'agence, de chantier ou d'équipe) et 3 384 compagnons (ouvriers, intérimaires, apprentis) du secteur du BTP. Tous les métiers sont représentés, dont 22%

auprès des professionnels du secteur, en amont de la campagne. Cette enquête, réalisée par les Services de Prévention et de Santé au Travail en ligne et par questionnaire papier, a permis de mettre en lumière plusieurs éléments clés :

✓ **Concernant l'utilisation des produits chimiques :**

- Seuls 66 % des répondants déclarent utiliser des produits chimiques dans leur activité. 33 % déclarent ne jamais en utiliser, et 34 % déclarent n'en utiliser que rarement (plusieurs fois par an). Seulement 7 % disent en utiliser tous les jours.
- Cependant, certains professionnels interrogés rapportent des taux d'utilisation anormalement faibles par rapport à la réalité de leurs métiers. En effet, 65 % des maçons, 69 % des professionnels des travaux publics et du terrassement, ou encore 56 % des peintres interrogés déclarent ne jamais ou rarement (plusieurs fois par an) utiliser des produits chimiques.

Ces chiffres démontrent que de nombreux produits chimiques utilisés quotidiennement ne sont pas clairement identifiés comme tels.

✓ **Concernant leur connaissance vis-à-vis du risque :**

- 83 % des répondants estiment être bien informés sur les risques liés aux produits chimiques. Pourtant, des idées reçues persistent :
- 60 % estiment que l'odeur d'un produit est un indice de la nocivité d'un produit – ce qui est inexact.
- Si 96 % ont conscience que les produits chimiques peuvent avoir des effets sur leur santé, les effets à long terme sont moins bien identifiés que les effets à court terme :
 - 83% estiment que des risques peuvent apparaître quelques minutes après l'utilisation d'un produit chimique vs 71 % quelques mois après son utilisation.
 - Les répondants identifient bien les conséquences immédiates en cas de contact avec un produit chimique sans équipement de protection : 89 % pour la brûlure ; 85 % pour l'irritation des yeux, 80 % pour la toux, 74 % pour les démangeaisons. En revanche, **seuls 62 % des répondants identifient le risque de cancer comme potentielle conséquence de l'utilisation des produits chimiques. Le chiffre descend à 43 % pour le risque d'infertilité et les effets sur la reproduction.**
- Seuls 29 % ont reçu une formation effective, dont la moitié réalisée par l'entreprise.

Aussi, dans les faits, la connaissance sur la dangerosité des produits chimiques manufacturés est insuffisante.

✓ **Concernant leur comportement vis-à-vis des étiquettes :**

- 64 % des répondants consultent l'étiquette des produits au moins occasionnellement, mais 10 % ne la lisent jamais et 23 % uniquement lors de la première utilisation.
- Seuls 35 % le font systématiquement avant chaque utilisation.
- Pourtant, 88 % savent que l'étiquette permet d'identifier le danger lors de l'utilisation d'un produit.

Cela illustre également le manque de formation sur les produits et leur dangerosité. Pourtant, seuls 11% ont déjà questionné leur service de prévention et de santé au travail sur les effets sur la santé de l'utilisation des produits chimiques. De plus, dans la pratique, peu de salariés connaissent les pictogrammes et leur signification.

✓ **Concernant le port d'équipements de protection :**

- 32% des compagnons et des encadrants se disent gênés par le port des équipements de protection pour bien travailler, en particulier ceux mal informés sur le sujet (41%) ou ayant été victimes/témoins d'accidents (40%).

Ces résultats révèlent que le risque chimique est largement sous-estimé, mal identifié et souvent ignoré dans la pratique. Cette situation souligne l'urgence d'une meilleure sensibilisation et d'une formation plus approfondie pour protéger les professionnels du BTP.

Une première campagne dédiée aux produits chimiques manufacturés dans le BTP

C'est dans cette optique que pour la première fois, l'OPPBTP lance une campagne nationale de prévention du risque chimique lié à l'utilisation de produits manufacturés dans le BTP. Déployée du 2 juin au 30 juillet, et organisée avec le soutien de la DGT, de la Cnam et des SPST, la campagne cible toutes les tailles d'entreprises et l'ensemble des corps de métiers du Bâtiment et des Travaux Publics.

Compte tenu des constats préoccupants mis en évidence par l'enquête de perception, **la campagne entend mettre en lumière les conséquences personnelles et professionnelles des expositions sur le court et long terme, démontrer qu'il est possible de travailler en se protégeant du risque et permettre aux entreprises de sensibiliser leurs collaborateurs en autonomie**, notamment grâce à des solutions pratiques mises à disposition par l'OPPBTP.

Pour la première fois, la campagne intègre un challenge national visant à inciter les professionnels à la réalisation d'un inventaire des produits chimiques, grâce au lancement d'un nouvel outil en ligne.

Une campagne de communication percutante et des actions et outils d'information et de sensibilisation viennent compléter le dispositif.

Un challenge national pour inciter les entreprises à faire l'inventaire des produits chimiques

L'un des principaux objectifs de la campagne est d'inciter un maximum d'entreprises à s'impliquer dans une démarche de prévention en utilisant **l'outil d'inventaire des produits chimiques de l'OPPBTP** en point d'entrée. Cet outil en ligne, disponible sur l'espace personnel de preventionbtp.fr, a été entièrement refondu en 2024. Il permet à l'entreprise de réaliser l'inventaire des produits manufacturés en scannant facilement ses produits et ainsi vérifier les dangers et risques associés.

A partir d'une interface ergonomique, l'entreprise peut ainsi :

- ✓ Hiérarchiser la dangerosité de ses produits et suivre des indicateurs grâce à un tableau de bord
- ✓ Remplacer les produits les plus dangereux grâce à des suggestions d'alternatives moins nocives
- ✓ Mettre à jour son évaluation des risques sur l'outil d'évaluation des risques MonDocUnique+
- ✓ Obtenir une fiche synthétique et visuelle permettant de détailler les conditions d'utilisation des produits et les EPI adaptés.
- ✓ Tracer l'exposition aux agents chimiques dangereux CMR
- ✓ Scanner directement ses produits à partir de la version mobile, disponible à partir du 2 juin.

La base compte aujourd'hui environ 25 000 produits partagés pour les utilisateurs, et environ 20 000 produits supplémentaires font actuellement l'objet de vérifications par l'équipe de modération de l'OPPBTP.

De plus, pour inciter un maximum d'entreprises du BTP à réaliser cet inventaire, l'OPPBTP lance un challenge national inédit du 2 juin au 30 juillet. Aussi, **chaque produit saisi sur l'outil en ligne durant cette période sera converti en euro reversé à la Ligne contre le cancer**, contribuant ainsi à la recherche contre cette maladie. L'initiative permet également de transformer la contrainte de la vérification des dangers des produits en un défi positif et solidaire. Objectif : atteindre les 10 000 produits saisis sur la période, pour faire de chaque geste individuel une véritable action de solidarité en faveur de la santé publique.

Une campagne de communication percutante

Par ailleurs, afin de capter l'attention des professionnels du BTP et de les mobiliser autour de cette thématique, l'OPPBTP lance une vaste campagne de communication au ton décalé afin de susciter une prise de conscience vis-à-vis des risques chimiques. À travers des visuels percutants et un message clair : « Stop ! Avant les travaux, regarde les pictos », la campagne utilise l'autodérision pour inviter les professionnels à se questionner sur la composition chimique des produits qu'ils utilisent au quotidien et les inciter à consulter les pictogrammes de danger avant chaque utilisation. Les visuels sont déclinés sur différents métiers du secteur (second œuvre, gros œuvre, travaux publics) pour toucher un maximum de professionnels, et se déploient sur différents supports : affichage, flyers, digital, ainsi qu'une page dédiée sur **produitschimiquesBTP.fr**, où les entreprises retrouveront toutes les informations nécessaires pour mieux sensibiliser leurs collaborateurs.

Une campagne d'information et de sensibilisation enrichie

Parallèlement, afin de soutenir les efforts des entreprises en matière de prévention, l'OPPBTP a enrichi son offre d'information avec notamment :

- ✓ Cinq webinaires nationaux pour les entreprises (1 webinaire « prise de conscience » et 4 webinaires « experts » dédiés aux protections respiratoires, aux diisocyanates, mais aussi à l'amiante et à la silice) ;
- ✓ Un webatelier « inventaire produits chimique », programmé en juillet afin d'aider les entreprises à prendre en main l'outil en ligne.
- ✓ Des réunions Cap Prévention pour aider les entreprises à mettre en place une démarche de prévention dédiée ;
- ✓ Un kit d'animation santé-sécurité pour animer des quarts d'heure prévention ;
- ✓ Un module Prev' en jeux pour sensibiliser les apprentis en CFA ;
- ✓ Des affiches pédagogiques sous forme de quiz pour apprendre à reconnaître les pictogrammes de danger ;
- ✓ Une formation « Connaître les risques et les principales solutions associées aux produits chimiques et aux poussières du BTP » ;
- ✓ Deux nouveaux mémos, dédiés aux pictogrammes de danger ainsi qu'au port des gants et du masque ;
- ✓ Une boîte à outils complète comprenant des supports de prévention, des fiches pratiques, et des solutions adaptées pour mieux gérer les risques chimiques.

« Le risque chimique doit indéniablement être identifié par les entreprises du BTP comme l'une de leurs priorités, en témoigne le nombre toujours beaucoup trop important de maladies professionnelles. Avec cette campagne, nous souhaitons franchir de nouvelles lignes et inciter les professionnels à s'engager activement pour protéger leur santé et leur sécurité. Pour ce faire, notre outil d'inventaire du risque chimique représente un levier clé. Simple et efficace, son utilisation doit à la fois contribuer à enrichir la base de données sur le sujet, mais aussi et surtout permettre aux entreprises d'engager des actions pour limiter l'exposition de leurs compagnons au risque chimique. » déclare Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.

À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 13 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur preventionbtp.fr et oppbtp.com.

